

# Projet photovoltaïque de Bligny-lès-Beaune

Comité de projet

20 février 2024



# Sommaire

## 01 Présentation du projet

- Historique
- Objectifs et caractéristiques
- Mesures ERCAS

## 02 Localisation du projet

- Choix du site
- Implantation définitive
- Présentation des variantes d'implantation
- Photomontages

## 03 Enjeux socio-économiques

- Retombées pour le territoire
- Solutions de raccordement



# À propos d'ABO Wind

# À propos d'ABO Wind

## ABO Wind en France



Société fondée en 2002  
Elle emploie actuellement ~ 170 collaborateurs



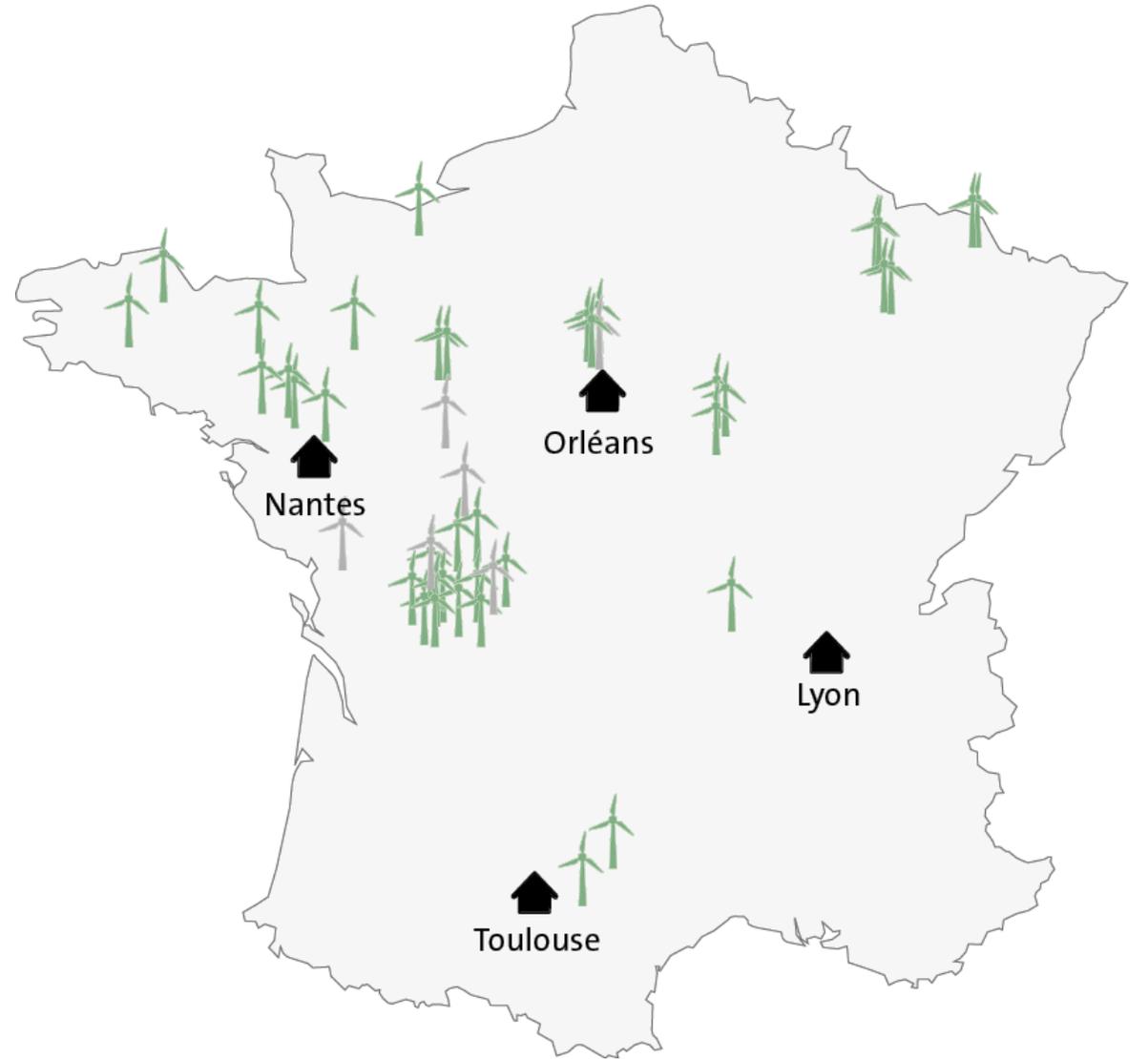
401 MW raccordés  
193 éoliennes, 38 parcs



64 MW en construction ou prêts à construire  
6 parcs

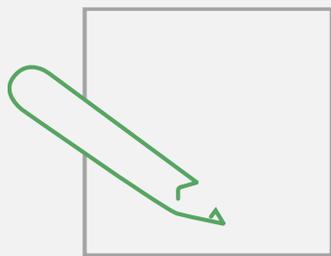


1,6 GW de projets  
éoliens et photovoltaïques en cours de développement



Notre expertise

## Cœur de métier



Développement



Renouvellement



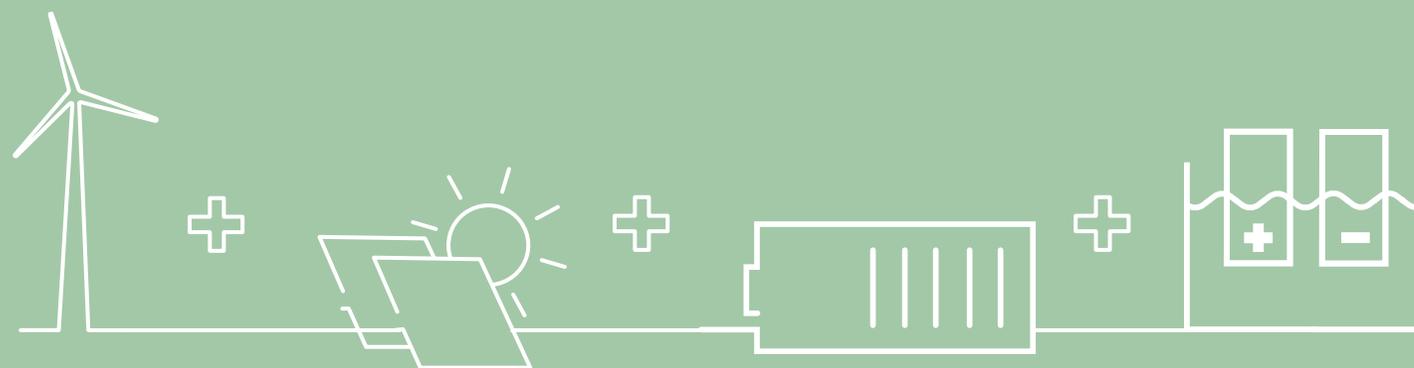
Construction



Exploitation

## Technologies

Individuelles ou combinées



Eolien

Photovoltaïque

Stockage

Hydrogène



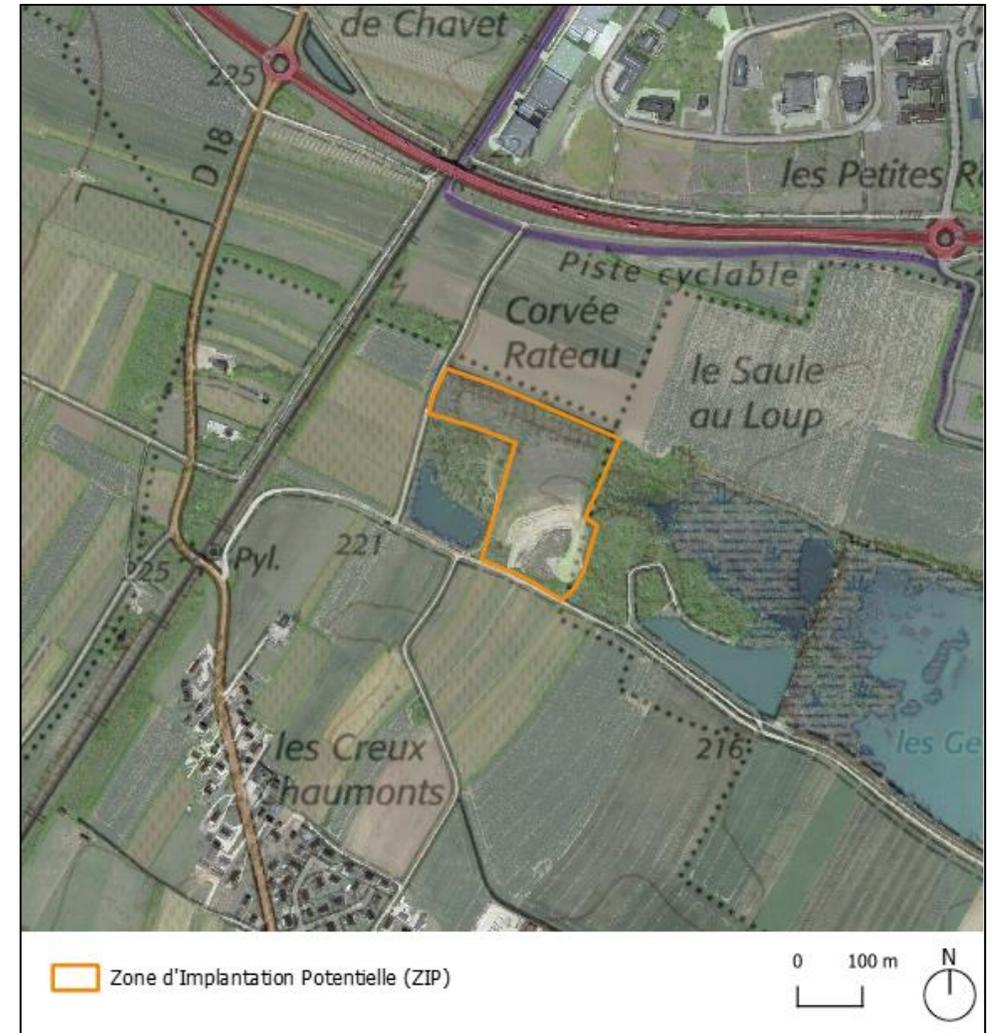
# 01 Le projet de Bligny-lès-Beaune

## 01. Le projet de Bligny-lès-Beaune

### Localisation du site d'étude du projet



Au nord de la commune, en limite de Beaune et Montagny-lès-Beaune.



Sur le site d'une ancienne Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) de 4,7 ha.

## 01. Le projet de Bligny-lès-Beaune

# Historique du site

- A partir des années 1960 des carrières sont ouvertes pour la construction de l'autoroute A6.
- Le site est ensuite utilisé comme décharge communale jusqu'en 2012.
- Depuis, le site a accueilli une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) exploitée par Bourgogne Recyclage qui est arrivée en fin d'exploitation en novembre 2022.

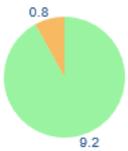


# 01. Le projet de Bligny-lès-Beaune Raccordement électrique

- Le poste source de Montagny-lès-Beaune est situé à 1 km (à vol d'oiseau) au Nord-Est du site.

- D'après le site caparéseau :

SUIVI DES ENR :



- Puissance des projets en service du S3REnR en cours : 0.0 MW
- Puissance des projets en développement du S3REnR en cours : 0.8 MW
- Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR qui reste à affecter : 9.2 MW

|  |            |
|--|------------|
| Puissance ENR déjà raccordée   | 12.9       |
| Puissance des projets ENR en développement                               | 0.9        |
| Capacité réservée aux ENR au titre du S3REnR                             | 10.0       |
| Attention: la valeur de la capacité réservée a été modifiée sur ce poste | -          |
| Quote-Part unitaire actualisée   | 69.18 k/MW |
| dont la convention de raccordement est signée                            | 0.0 MW     |
| Taux d'affectation des capacités réservées                               | 44 %       |

mis à jour le 29/12/2023





 Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

0 100 m



## 01. Le projet de Bligny-lès-Beaune

### Historique

- 2021
  - Identification du site
  - Rencontre de M. le Maire
- 2022
  - Lancement d'une mise en concurrence
  - Présentation en CM
  - Fin d'exploitation de l'ISDI
  - Lancement des études du projet
- 2023
  - Réception des résultats des études
  - Réflexion autour de l'implantation du projet
- 2024
  - Communication sur le projet
  - Analyse des impacts et définitions des mesures ERC
  - Dépôt du permis de construire
  - Instruction



## **02** Les études : analyse de l'état actuel de l'environnement

### 03. Etude d'impact sur l'environnement

## Les bureaux d'études qui nous accompagnent

#### Etude environnementale



- **Faune, Flore, Milieux naturels, Zones Humides**

✓ Rapport d'état initial du site (volet environnemental)

🕒 Analyse des impacts du projet retenu

#### Etude paysagère



- **Continuité paysagère, perceptions visuelles**

✓ Rapport d'état initial du site (volet paysager)

🕒 Analyse des impacts du projet retenu

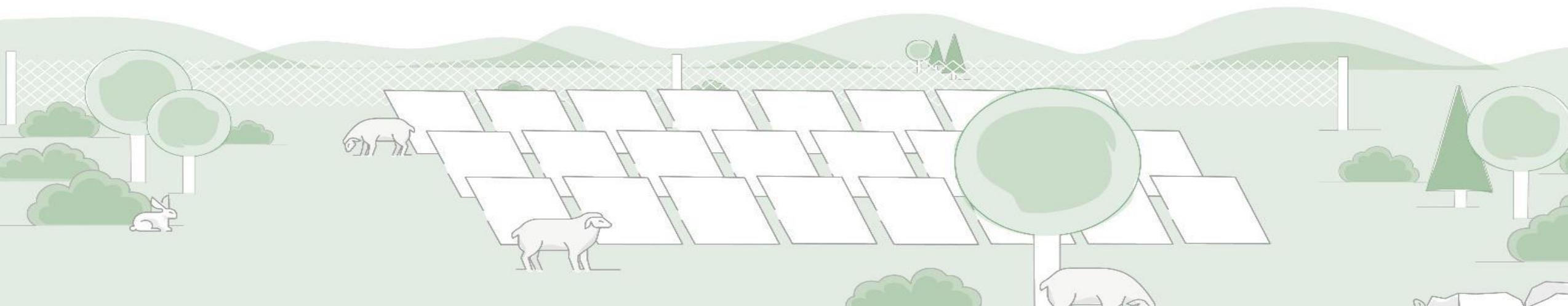
#### Etude d'impact générale



- **Analyse agricole, faisabilité du projet**

✓ Rapport d'état initial du site

🕒 Analyse des impacts du projet retenu



### 03. Etude d'impact sur l'environnement

## Etude environnementale : Synthèse des enjeux

#### Résultats des expertises flore et habitats

- Une espèce végétale patrimoniale a été contactée au sein de l'aire d'étude immédiate : *Vicia pannonica*, qui est vulnérable en Bourgogne.
- Le site abrite deux habitats d'intérêt communautaire, dont un prioritaire : « Saulaie riveraine » (G1.11 – CH 91E0\*) et « Prairie de fauche xéromésophile planitaire médio-européenne » (E2.221 – CH 6210).
- Les enjeux concernent principalement les habitats d'intérêt communautaire, qui disposent d'un enjeu modéré, et fort au droit des stations d'observation de *Vicia pannonica*. Des enjeux faibles ont été attribués aux habitats naturels disposant d'une diversité spécifique intéressantes ainsi que les formations hébergeant des espèces spécifiques.

#### Résultats des expertises ornithologiques

- La période de migration pré-nuptiale a présenté un flux migratoire faible et représenté par des espèces communes. Quelques espèces migratrices patrimoniales ont été recensées en vol ou en halte telles que l'Alouette lulu, la Linotte mélodieuse, le Pipit farlouse ou encore le Chardonneret élégant. Ces espèces apprécient les bosquets et les zones ouvertes pour leurs haltes migratoires et zone de stationnement en cette saison.
- En hiver, le cortège est commun. Là encore quelques espèces patrimoniales ont été observées telles que la Linotte mélodieuse, le Bruant jaune ou encore le Bouvreuil pivoine. Les milieux boisés et ouverts sont utilisés pour ces espèces pour stationner en hiver.
- En période nuptiale, on recense la reproduction certaine du Tarier pâle au regard de l'observation de juvéniles. Un couple de Pie-grièche écorcheur a également été aperçu au sein des espaces semi-ouverts du site d'étude où elle se reproduit probablement.
- La zone buissonnante développée représente un enjeu fort par rapport à la présence de la Pie-grièche écorcheur et de son statut de nidification qualifiée de probable. Les milieux semi-ouverts ainsi que l'étang sont des zones d'intérêt pour l'avifaune notamment lors de la phase nuptiale. Des enjeux modérés leur sont donc attribués.



Légende

Carte 42 - Enjeux globaux

#### Zones d'étude

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude immédiate

#### Niveaux d'enjeux

- Enjeu fort
- Enjeu modéré
- Enjeu faible
- Enjeu très faible

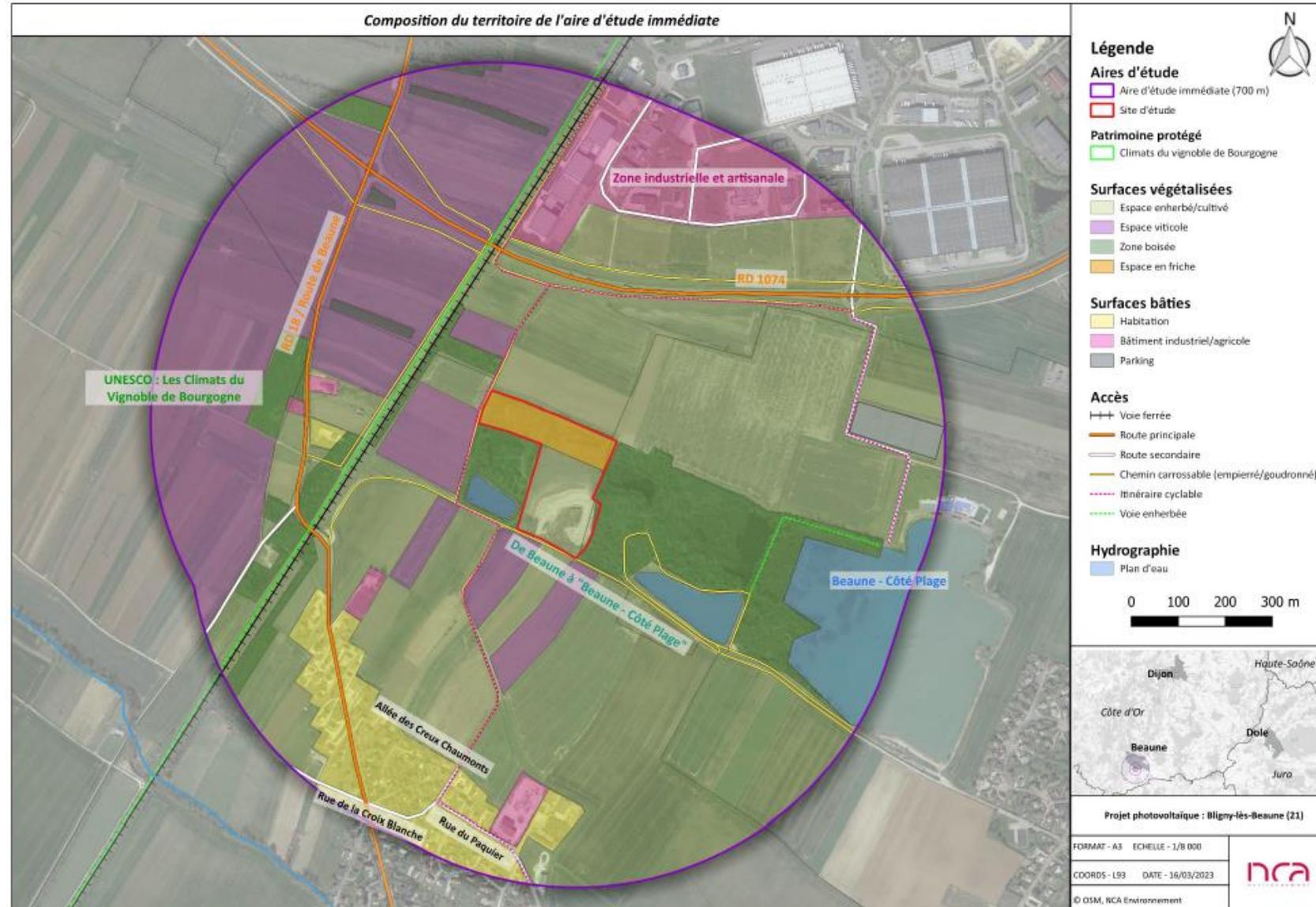
### 03. Etude d'impact sur l'environnement

## Etude paysagère : Sensibilités au sein de l'AEI

Malgré l'appréciation de paysages favorables ouverts à la visibilité du site d'étude, ce dernier ne sera pas influent sur les paysages visibles au-delà de l'AEI. De ce fait, la forte patrimonialité du territoire d'étude (représentée par le bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, par la cité de Beaune et par plusieurs SPR) ne sera pas influencée de manière significative par la mise en place du projet.

Finalement, le parc photovoltaïque sera essentiellement visible depuis le parcours de l'aire d'étude immédiate. Il a été vu que les principales sensibilités concernent la proximité de cheminements desservant « Beaune – Côté Plage » et celle des habitations de la frange nord de Bligny-lès-Beaune. Afin d'intégrer le projet dans cet environnement complexe et quotidiennement fréquenté, il est primordial de mettre en place des mesures qui favorisent la dissimulation visuelle de l'ouvrage tout en valorisant sa nature auprès de l'itinéraire cyclable de proximité. Autrement, les autres voies de circulation qui permettent d'apprécier le site d'étude présentent une emprise de ce dernier modérée, diminuant ainsi la sensibilité les concernant. Malgré l'ouverture parfois notable du site d'étude sur son environnement proche, il est à noter qu'il n'est pas possible de percevoir le site d'étude depuis la zone de loisir de « Beaune – Côté Plage ».

L'impact paysager que pourra avoir le projet sur le paysage peut être davantage limité, à condition de mettre en place les préconisations précédemment citées qui favoriseront l'intégration du projet dans cet environnement diversifié et patrimonial



### 03. Etude d'impact sur l'environnement

## Etude paysagère : Sensibilités au sein de l'AEI

#### ▪ Les voies de circulations

| <i>Vue n°1 – Depuis l'itinéraire cyclable qui rejoint « Beaune – Côté Plage »</i>  |  |                          |                                       |                   |  |
|--|--|--------------------------|---------------------------------------|-------------------|--|
|  | <u>Localisation</u> : Chemin de Pommard, Bligny-lès-Beaune |                          |                                       |                   |  |
|  | Thématique   | Distance du site d'étude | Fréquentation du lieu                 | Qualité paysagère | Proportion du site d'étude dans le paysage |
|  | Circulation / Chemin empierré                              | 3 m                      | Modérée / Forte (en période estivale) | Bonne             | Très forte                                 |

|   |
|---|
|  |
|---|

|                                |             |             |        |         |              |            |
|--------------------------------|-------------|-------------|--------|---------|--------------|------------|
| <u>Force de la sensibilité</u> | Négligeable | Très faible | Faible | Modérée | <b>Forte</b> | Très forte |
|--------------------------------|-------------|-------------|--------|---------|--------------|------------|

### 03. Etude d'impact sur l'environnement

## Etude paysagère : Sensibilités au sein de l'AEI

#### ▪ Les voies de circulations

| <i>Vue n°2 – Depuis le chemin de la Croix blanche qui dessert le village de Bligny-lès-Beaune</i> |                          |                       |                   |  |
|---|--------------------------|-----------------------|-------------------|--|
| <u>Localisation</u> : Chemin de la Croix blanche, Bligny-lès-Beaune                               |                          |                       |                   |  |
| Thématique  | Distance du site d'étude | Fréquentation du lieu | Qualité paysagère | Proportion du site d'étude dans le paysage |
| Circulation / Chemin empierré<br>Loisir et tourisme / Itinéraire cyclable                         | 95 m                     | Faible                | Bonne             | Forte                                      |

|                                |             |             |        |         |       |            |
|--------------------------------|-------------|-------------|--------|---------|-------|------------|
| <b>Force de la sensibilité</b> | Négligeable | Très faible | Faible | Modérée | Forte | Très forte |
|--------------------------------|-------------|-------------|--------|---------|-------|------------|

### 03. Etude d'impact sur l'environnement

## Etude paysagère : Sensibilités au sein de l'AEI

#### ▪ Les voies de circulations

| Vue n°8 – Depuis la route départementale D 1074                                    |                          |                       |                   |  |
|--|--------------------------|-----------------------|-------------------|--|
|  |                          |                       |                   |  |
| Localisation : Route départementale D 1074, Beune                                  |                          |                       |                   |  |
| Thématique   | Distance du site d'étude | Fréquentation du lieu | Qualité paysagère | Proportion du site d'étude dans le paysage |
| Circulation / Route principale   | 300 m                    | Très forte            | Bonne             | Faible                                     |

|   |             |             |        |         |       |            |
|---|-------------|-------------|--------|---------|-------|------------|
|  |             |             |        |         |       |            |
| Force de la sensibilité   | Négligeable | Très faible | Faible | Modérée | Forte | Très forte |

### 03. Etude d'impact sur l'environnement

## Etude paysagère : Sensibilités au sein de l'AEI

- Les lieux de vie

| Vue n°11 – Depuis les habitations de la rue de la Croix blanche                    |   |                          |                       |                   |
|--|---|--------------------------|-----------------------|-------------------|
|  | Localisation : Rue de la Croix blanche, Bligny-lès-Beaune |                          |                       |                   |
|  | Thématique  | Distance du site d'étude | Fréquentation du lieu | Qualité paysagère |
| Lieu de vie / Quartier résidentiel   | 520 m   | -                        | Bonne                 | Faible            |



Force de la sensibilité

Négligeable

Très faible

Faible

Modérée

Forte

Très forte



# 03 Scenarios d'implantation

### 03. Scenarios d'implantation

## 1<sup>ère</sup> implantation (pré état initiaux)



### ■ Eléments pris en compte :

- Topographie
- Préconisations SDIS

### ■ Caractéristiques :

- Surface clôturée : 3,8 ha
- Puissance installée : 3,5 MWc
- Distance inter-rangées : 3,8 m
- Hauteur maximale des panneaux : 3,0 m
- Nombre de modules : env. 6 000
- Production estimée : env. 4 500 MWh/an

### ■ Choix de conception :

- Entrée et locaux techniques au Nord pour être au plus proche du raccordement électrique
- Utilisation maximale du site

## 05. Scenarios d'implantation

# Variantes d'implantation (post état initiaux)

### ■ Éléments pris en compte :

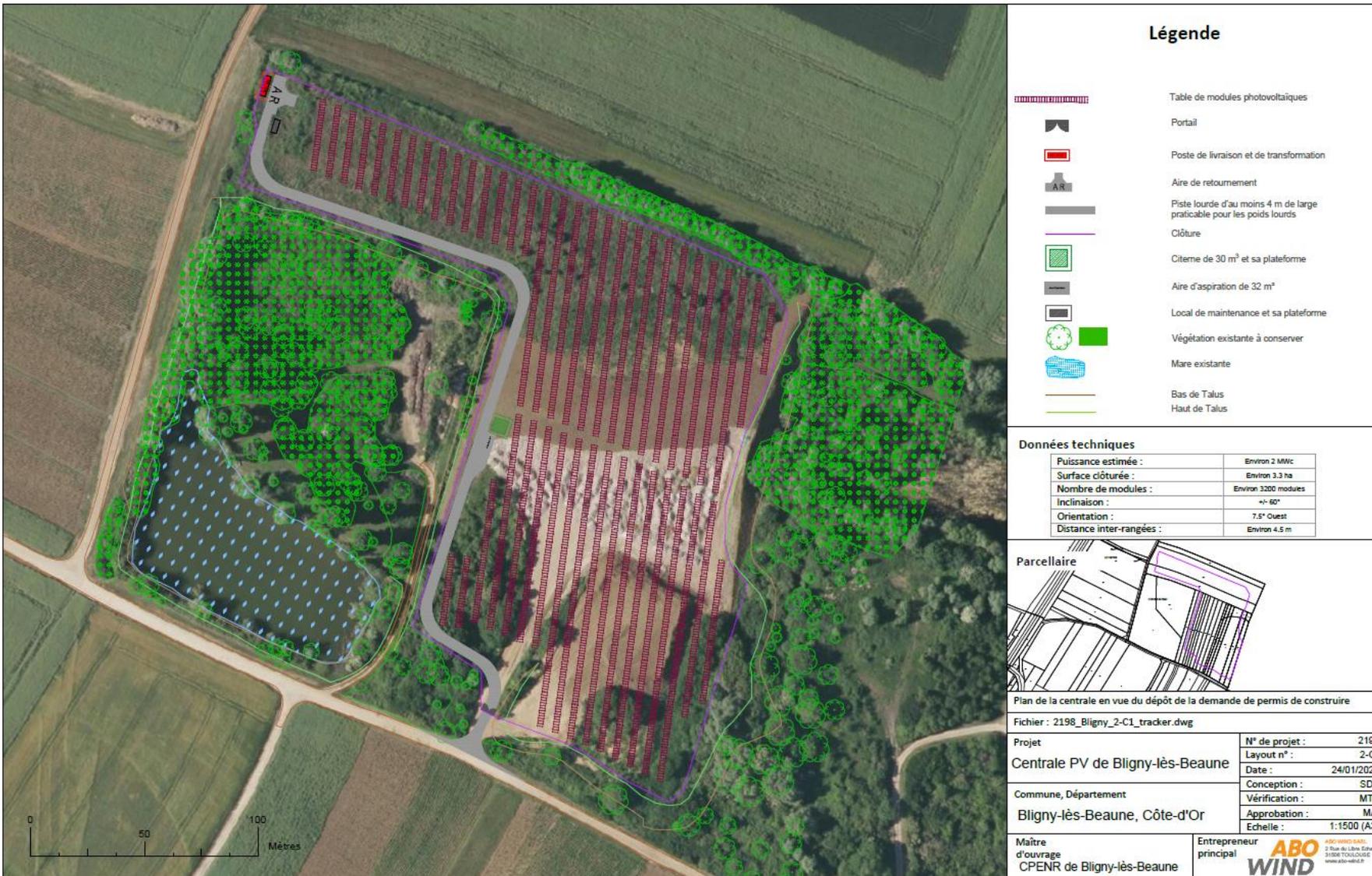
- Topographie
- Préconisations SDIS
- Ombrages
- Maitrise foncière
- Etats initiaux

### ■ Caractéristiques :

- Surface clôturée : 3,3 ha
- Puissance installée : 2 MWc
- Distance inter-rangées : 4,5 m
- Hauteur maximale des panneaux : 2,5 m
- Nombre de modules : env. 3 200
- Production estimée : env. 2 800 MWh/an

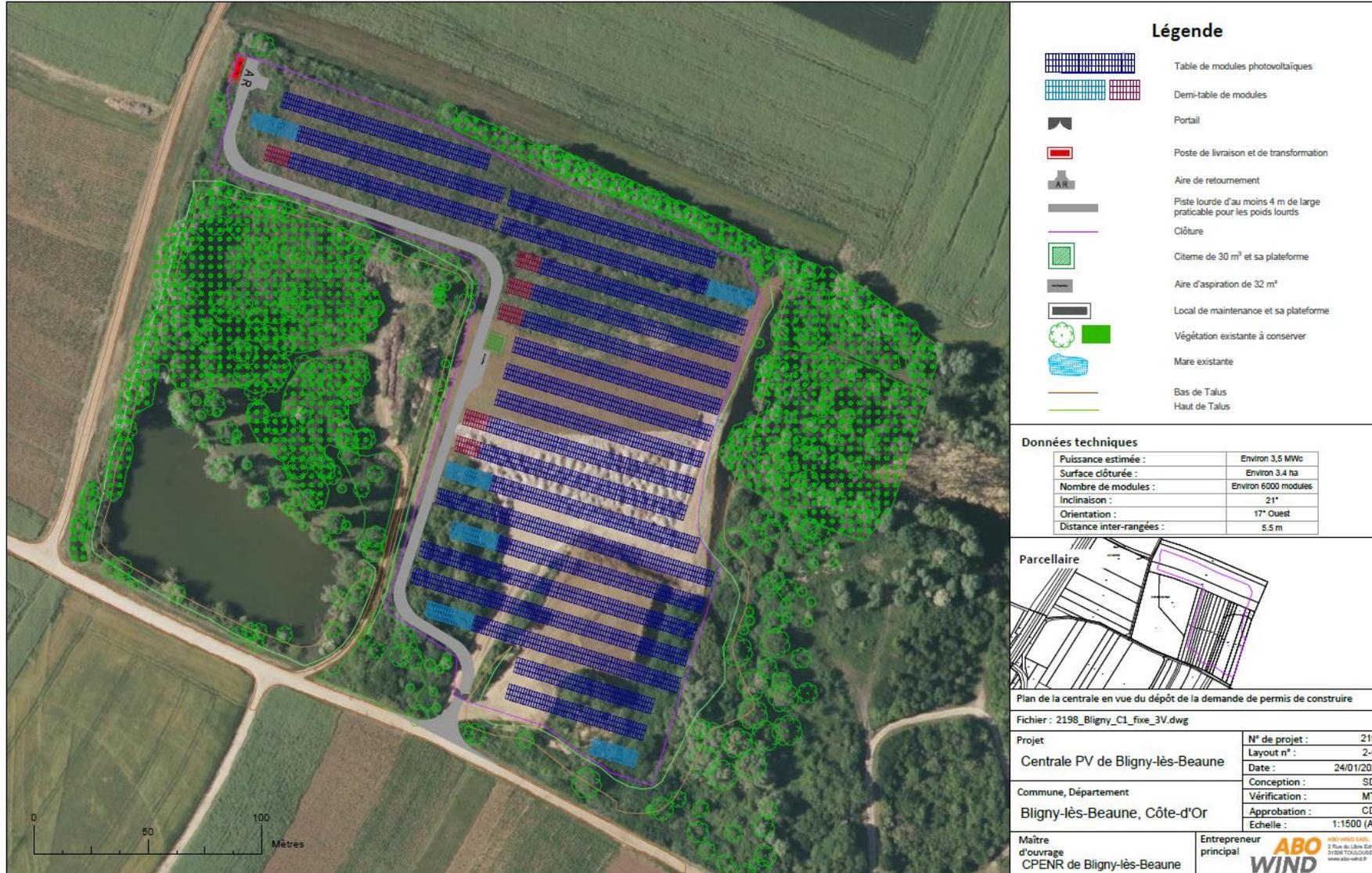
### ■ Choix de conception :

- Maintien de l'entrée existante au Sud et installation des locaux techniques au Nord-Ouest pour être au plus proche du raccordement électrique
- Utilisation de panneaux sur structures « trackers »
- Optimisation de l'utilisation du site



## 05. Scenarios d'implantation

# Variantes d'implantation (post état initiaux)



### ■ Eléments pris en compte :

- Topographie
- Préconisations SDIS
- Ombrages
- Maitrise foncière
- Etats initiaux

### ■ Caractéristiques :

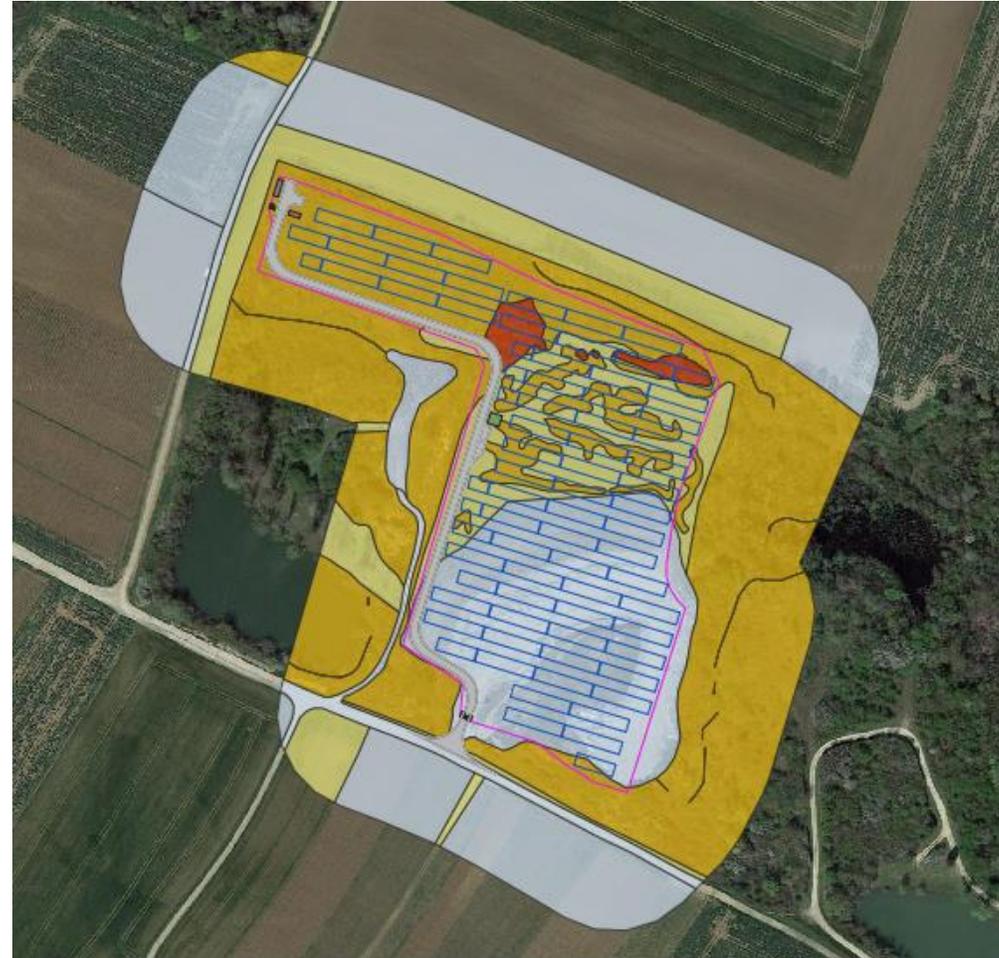
- Surface clôturée : 3,4 ha
- Puissance installée : 3,5 MWC
- Distance inter-rangées : 5,5 m
- Hauteur maximale des panneaux : 3,5 m
- Nombre de modules : env. 6 000
- Production estimée : env. 4 300 MWh/an

### ■ Choix de conception :

- Maintien de l'entrée existante au Sud et installation des locaux techniques au Nord-Ouest pour être au plus proche du raccordement électrique
- Configuration des tables en « 3V »
- Optimisation de l'utilisation du site

## 05. Scenarios d'implantation

### Variante envisagée – confrontation aux enjeux flore et avifaune



# 05. Scenarios d'implantation

## Variante envisagée

Evitement total de la station de Vicia Pannonica

Evitement d'un secteur favorable à l'avifaune nicheuse

Evitement de l'habitat d'intérêt communautaire « fauche xéromésophile planitaire médio-européenne »



**Légende**

- Table de modules photovoltaïques
- Demi-table de modules
- Portail
- Poste de livraison et de transformation
- Aire de retournement
- Piste lourde d'au moins 4 m de large praticable pour les poids lourds
- Clôture
- Citerne de 30 m<sup>3</sup> et sa plateforme
- Aire d'aspiration de 32 m<sup>2</sup>
- Local de maintenance et sa plateforme
- Végétation existante à conserver
- Mare existante
- Bas de Talus
- Haut de Talus

**Données techniques**

|                          |                      |
|--------------------------|----------------------|
| Puissance estimée :      | Environ 3,5 MWc      |
| Surface clôturée :       | Environ 3,4 ha       |
| Nombre de modules :      | Environ 6000 modules |
| Inclinaison :            | 21°                  |
| Orientation :            | 17° Ouest            |
| Distance inter-rangées : | 5,5 m                |

**Parcelaire**

Plan de la centrale en vue du dépôt de la demande de permis de construire

Fichier : 2198\_Bligny\_C1\_fixe\_3V.dwg

|                                  |                |             |
|----------------------------------|----------------|-------------|
| Projet                           | N° de projet : | 2198        |
| Centrale PV de Bligny-lès-Beaune | Layout n° :    | 2-C1        |
|                                  | Date :         | 24/01/2024  |
| Commune, Département             | Conception :   | SDE         |
|                                  | Vérification : | MTE         |
|                                  | Approbation :  | CDE         |
|                                  | Echelle :      | 1:1500 (A3) |

|  |   |                 |
|--|---|-----------------|
| Maître d'ouvrage<br>CPENR de Bligny-lès-Beaune | Entrepreneur principal  | <b>ABO WIND</b> |
|  | <small>ABO WIND SAS<br/>2 Rue du Libre Echange<br/>31088 TOULOUSE<br/>www.abo-wind.fr</small> |                 |

Evitement total de l'habitat d'intérêt communautaire « saulaie riveraine »

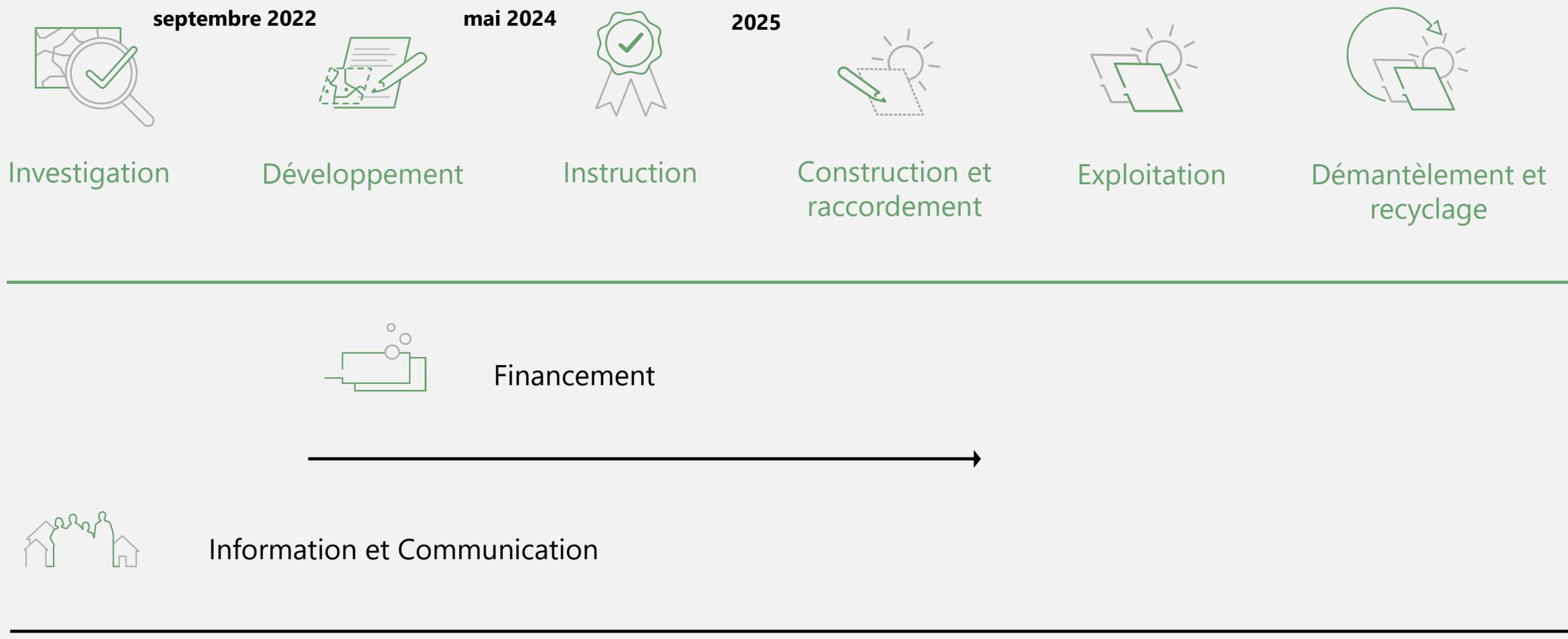
Evitement et maintien des haies et bosquets présents sur les pourtours du site.



**05**  
**Calendrier**  
**prévisionnel**

## 05. Calendrier prévisionnel du projet de Bligny-lès-Beaune

# Un dépôt du PC en mai 2024 !



**Merci de votre  
attention !**

# Vos recommandations et points de vigilance concernant le projet

- **Un registre** est à votre disposition pour y inscrire vos recommandations et points de vigilance concernant le projet
- Une **deuxième réunion du comité de projet** sera organisée pour répondre aux recommandations et points de vigilance formulés

Votre partenaire pour un projet photovoltaïque réussi

Projet photovoltaïque de Bligny-lès-Beaune

Comité de Projet



Registre des recommandations et points  
de vigilance concernant le projet  
20 février 2024

**ABO  
WIND**